



Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Cabinet du leader parlementaire  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En février dernier, le député de Viau m'interpellait au sujet de l'engagement de notre Gouvernement à soutenir la création de 500 nouvelles entreprises agrotouristiques d'ici les quatre prochaines années.

L'agrotourisme et le tourisme gourmand occupent une place de plus en plus importante dans l'agenda des voyageurs. À cet égard, le ministère du Tourisme, en collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, procédera à l'identification et au déploiement d'actions significatives visant à faire rayonner encore davantage le tourisme gourmand et le savoir-faire culinaire du Québec sur la scène internationale.

En plus d'attirer des visiteurs qui dépensent plus, l'agrotourisme et le tourisme gourmand offrent des possibilités de développement économique pour certaines de nos régions moins visitées en plus de contribuer à la promotion et à la valorisation de la destination. Il est donc important de soutenir notre économie locale et les agriculteurs québécois puisque l'agrotourisme présente des bienfaits et des opportunités pour l'ensemble des régions du Québec.

Par ailleurs, considérant le fait que la création de nouvelles entreprises agrotouristiques repose sur la volonté des exploitants agricoles à ouvrir leurs portes aux touristes et aux excursionnistes, le ministère du Tourisme collabore étroitement avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à l'évaluation des différentes avenues et des meilleurs leviers afin de mettre en place les conditions favorables pour accompagner les entreprises qui souhaiteraient acquérir de nouvelles compétences en matière d'accueil touristique.

En outre, le ministère du Tourisme et le MAPAQ sont déjà très actifs depuis plusieurs années, notamment en soutenant l'Association de l'agrotourisme et du Tourisme gourmand (AATGQ) et la Société du réseau ÉCONOMUSÉE® (SRÉ) afin qu'elles assument leur leadership sectoriel et jouent leur rôle d'accompagnement de première ligne auprès des entreprises.

Les entreprises agrotouristiques, nouvelles et existantes, ont déjà accès à certains programmes d'aide financière et plusieurs projets en agrotourisme ont bénéficié d'un soutien financier du ministère du Tourisme pour leur réalisation notamment par le biais du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) – volet 2 : Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme événementiel. De plus, les Ententes de partenariat régional en tourisme, mise en place dans chacune des régions, ciblent notamment les entreprises agrotouristiques et de tourisme gourmand.

Par ailleurs divers programmes du MAPAQ et de la Financière agricole du Québec servent également de levier financier pour appuyer les entreprises agrotouristiques, entre autre, le programme Proximité renouvelé en août 2018 et qui prendra fin en 2023. Les réseaux Agriconseils, agissent à titre de services-conseils auprès des entreprises agricoles qui sont engagées dans une voie de diversification de leurs activités, notamment en agrotourisme. Les entreprises agrotouristiques peuvent également bénéficier du Programme Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille qui vise à soutenir la relève et consolider les entreprises agricoles de petite taille. Le Programme d'appui à la diversification et au développement régional de la Financière agricole du Québec permet de diversifier leur activité agricole et développer des nouveaux produits et services.

Le MAPAQ met également en ligne des outils pour, entre autres, guider les entreprises agrotouristiques dans l'évaluation de la qualité des produits et des prestations touristiques, dans leur mise en marché, de même que de l'information sur la réglementation liée à l'agrotourisme.

Le ministère du Tourisme et le MAPAQ siègent également à la table du Groupe de concertation sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand dont la mission consiste à promouvoir et à favoriser le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand au Québec en privilégiant la collaboration et la concertation avec les acteurs du milieu.

Dans cet esprit d'accompagnement, le ministère du Tourisme et le MAPAQ travaillent présentement à l'élaboration d'un plan d'action interministériel. Ce plan vise à renforcer la position du Québec comme destination gourmande et à favoriser le développement de ce secteur en pleine effervescence.

En terminant, le premier budget de notre gouvernement, dévoilé le 21 mars dernier, mentionne notamment une bonification de 4 M\$ du programme d'aide financière aux festivals et aux événements touristiques du ministère du Tourisme pour financer des événements qui positionnent le tourisme gourmand au Québec.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre du Tourisme,



CAROLINE PROULX